

**Non à la hausse de la CSG
Non à la baisse des pensions**

Le 14 juin 2018

Journée nationale de manifestation décentralisée

Au 1^{er} janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7 point. Une augmentation pour la plupart des retraités, qui provoque une baisse nette des pensions.

Ne pas oublier que cette diminution du pouvoir d'achat des retraités fait suite à

- La CASA de 0,3 %,
- La suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs
- La fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions pendant 4 ans.
- La pension de 2018 sera à nouveau gelée jusqu'au 01/01/2019.
- Le 1^{er} janvier, les augmentations des complémentaires santé, du gaz qui prend 6,9 %, du forfait hospitalier qui passe à 20 €, des taxes sur le carburant...

Le 15 mars au cours des 160 manifestations AYANT rassemblées plus de 200000 manifestants ont démontrées la détermination des pensionnés contre ces mesures.

Il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer cette opposition.

Nous vous appelons donc à participer massivement à cette journée d'action interprofessionnelle.

Pour les manifestations, les responsables locaux se renseigneront sur les modalités et assureront la diffusion de l'information.